

Réf: Dossier N° 022375

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE MONTAGE DE TUYAUTERIE ET DE REPARATION DE COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Abobo, Avocatier, LOT 4852, ILOT 511

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE MONTAGE DE TUYAUTERIE ET DE REPARATION DE COTE D'IVOIRE »

Objet :

- SOUDURE INDUSTRIELLE
- CHAUDRONNERIE
- TUYAUTERIE
- CHARPENTERIE
- FABRICATION DE PIECES MECANIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Avocatier, LOT 4852, ILOT 511

Dirigeant(s) : M SINGUISSO KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02730 du 28/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19044/GTCA/RC/2021 du 28/07/2021

